

Zoom sur un habitat d'intérêt européen

La pelouse sèche calcaire

Fiche découverte

Carte d'identité

Nom : Formation herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire

Nom simplifié : Pelouse sèche calcaire

Code Natura 2000 : 6210(*) Cet habitat peut être prioritaire en fonction de la richesse spécifique en orchidées.

Surface sur le site Falaise de Barjac : 150 ha
Surface sur le site Causse des Blanquets : 183 ha

Etat de conservation sur les sites : Moyen

Priorité dans le DOCOB : 1 - Le Document d'Objectif place la conservation des pelouses extensives comme un enjeu prioritaire sur le territoire, mettant en avant la forte menace d'abandon, leur richesse en espèces patrimoniales et leur rôle pour les espèces des chauves-souris, l'habitat étant par ailleurs dans sa limite septentrionale d'aire de répartition.

D'où viennent ces pebuses ?



Ces pelouses se développent aux étages collinéens à montagnards, en situations topographiques diverses (versants de pentes plus ou moins fortes, replats) et sous des expositions variées, souvent orientées au sud-ouest (conditions thermophiles).

Elles sont installées sur des substrats secs, pauvres en éléments nutritifs et carbonatés (calcaires, marnes). Les sols, de profondeur variable, sont souvent des rendzines ou des sols bruns calciques chargés en cailloux.

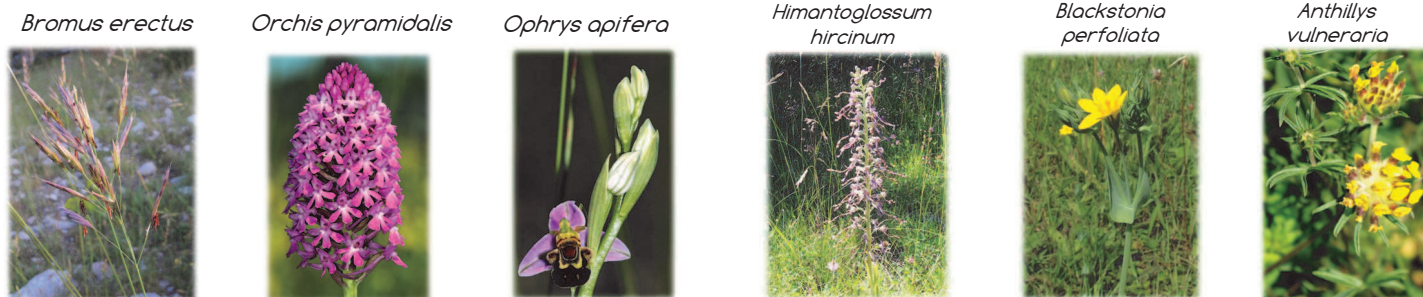
Les pelouses peuvent avoir plusieurs origines. Ici, la plupart des pelouses sont issues du déboisement d'une zone qui a ensuite été pâturée.

De physionomie rase à haute, ces pelouses sont majoritairement fermées. Elles présentent une diversité biologique importante en terme floristique, entomologique et herpétologique. Sont considérées comme prioritaires les pelouses qui abritent un cortège important d'Orchidées, soit un minimum de cinq espèces différentes.

Evolution d'une pebuse calcaire



Quelques espèces caractéristiques des pebuses sèches calcaires du site



Les pelouses sèches calcaires sont des vestiges d'un paysage agricole traditionnel où le pâturage extensif façonnait naturellement le paysage. Elles jouent encore aujourd'hui un rôle économique important pour le pastoralisme. Pour autant, leur caractère non mécanisable et peu productif provoque l'abandon de plus en plus de parcelles, provoquant ainsi une perte de biodiversité. Il est donc primordial d'encourager le maintien de ces pelouses sèches calcaires, que ce soit en soutenant l'entretien pastoral des agriculteurs ou en travaillant sur des parcelles privées ou communales à travers des contrats Natura 2000.



L'enquête continue !

Signalez la présence de chauves-souris chez vous en appelant le :

04 66 47 10 28



NATURA 2000

Causse des Blanquets Falaises de Barjac

Lettre de liaison n°12 septembre 2015

- Balsièges
- Barjac
- Cultures
- Esclanèdes
- Grèzes
- Montrodât
- Palhers



Editorial

L'animation 2014 fut riche en actions, tant sur la gestion des milieux que sur le suivi scientifique et les animations publiques. Cette année marque également un tournant important pour le contractualisation avec les agriculteurs dans sur les sites Natura 2000.

La présente lettre vous en dresse un bilan partiel et synthétique des actions, études et animations menées en 2014 et début 2015. N'hésitez pas à contacter l'animateur si vous souhaitez consulter les rapports d'études et d'activités plus détaillés ou si vous souhaitez avoir plus d'information sur un sujet en particulier.

En plus de ce bilan, cette lettre vous présente le nouveau processus de contractualisation avec les agriculteurs : le PAEC Vallée du Lot.

Pour finir, vous découvrirez un habitat d'intérêt communautaire présent dans la vallée du Lot mais souvent mal connu, les pelouses sèches calcaires.

Bonne lecture !

Christian SAINT-LEGER
Adjoint au maire de Barjac
Président du comité de pilotage

Sommaire

- Editorial 1
- Bilan des actions menées en 2014/2015
Une année riche en réalisations 2
- Nouveauté dans la contractualisation agricole
PAEC Vallée du Lot 3
- Zoom sur un habitat d'intérêt communautaire
La pelouse sèche calcaire 4

Contact

Mairie de Barjac
Village 48000 Barjac
04 66 47 01 04

Martin DELAUNAY, chargé de mission
04 66 47 10 28
natura2000.valdonnez@orange.fr



Bilan des actions menées en 2014/2015

Une année riche en réalisations

Contractualisation

➔ Contrats agricoles

En tant qu'opérateur agro-environnemental, le COPAGE assurait l'animation de la contractualisation agricole sur le site depuis 2007.

Quatre contrats MAEt ont été préparés et signés en 2014, pour un montant de 21 281 € d'aides distribué en 2014, correspondant à 96 ha engagés.

Dans l'optique de préparer un éventuel renouvellement des engagements pour les agriculteurs ayant contractualisé en 2010, les exploitations concernées avaient été contactées afin de réaliser une évaluation des contrats, à travers un bilan environnemental des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire engagées.

La contractualisation 2015 a été réalisée dans le cadre de l'animation du PAEC Vallée du Lot, thème développé en page 3.

➔ Contrats non agricoles

Deux projets de réouverture et d'entretien de pelouses calcaires d'intérêt communautaire sont portés par la commune de Barjac et un propriétaire privé. La demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000 non agricole non forestier a été mise à jour et est en cours de signature.



Une fois validés, ces contrats bénéficieront d'une aide financière de l'Etat et de l'Europe à hauteur de 100% (avance des frais par le signataire avant remboursement).

Suivis scientifiques - études

➔ Etude - inventaire orchidées



L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) a été choisie pour mener un inventaire des orchidées sauvages présentes sur les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets. Au printemps 2015, deux phases de

prospections ont été réalisées sur les pelouses du site Causse des Blanquets afin de répertorier les espèces d'orchidées précoces et les espèces plus tardives. Toutes les espèces rencontrées ont été inventoriées par polygone cartographique. Une géolocalisation précise des stations d'espèces patrimoniales (espèces protégées) est réalisé dans la perspective d'un suivi à long terme de ces stations. Un premier rapport sera présenté en fin d'année au Comité de Pilotage.

L'étude se poursuit l'année prochaine sur le site Falaises de Barjac. Un rapport final sera donc rédigé fin 2016.

➔ Etude du bassin de la Ginèze

Un petite étude du bassin versant de la Ginèze a été menée au printemps 2015 par les élèves du BTSA Gemeau de La Canourgue afin de faire un diagnostic du site à travers différentes approches : analyses biotiques et abiotiques, activités économiques et loisirs, analyse des flux, etc. Les élèves ont ainsi découvert les rouages de la gestion d'un territoire, du point de vue administratif aux actions sur le terrain.

➔ Suivis d'espèces

Comme tous les ans, le chargé de mission a prospecté les principaux cours d'eau à la recherche d'indices de présence de Loure d'Europe. Aucune trace n'a été observé sur la Jourdane mais elle est toujours présente sur le Lot et la Ginèze.

Animation

➔ Scolaire - ALEPE

L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) a réalisé 2 animations à l'école publique de Barjac dans le cadre du volet animation du site au printemps 2015. Les CP-CE1 ont ainsi découvert le mode de vie des Chauves-souris et se sont penchés sur les haies et leur rôle dans la nature. Les élèves de CMI-CM2 sont quant à eux parti à la recherche des insectes et des orchidées qui peuplent les pelouses du site.

➔ Soirée biodiversifiante

La mairie de Barjac (opératrice des sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets) s'est joint à la Communauté de communes du Valdonnez (opératrice du site Natura 2000 Valdonnez) pour la mise en place de la soirée biodiversifiante « A la découverte des Chauves-souris », le 28 février à Balsièges. Cette soirée ouverte à tous fut l'occasion de découvrir le rythme de vie de deux espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire présente dans ces trois sites Natura 2000 : le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées à travers la projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » (réalisé dans le cadre d'un programme LIFE+ en Camargue). Ensuite, un agent du Parc national des Cévennes a présenté les spécificités de vol des Chauves-souris, à travers un des moyens de localisation dans l'espace des plus sophistiqué du règne animal : l'écholocation. Plus de 30 personnes ont assisté à cette soirée, qui s'est terminée en discutant avec les participants autour d'un verre de l'amitié.



➔ information des nouvelles équipes municipales

Le chargé de mission est intervenu dans le conseil municipal de Balsièges afin de présenter à la nouvelle équipe les enjeux et objectifs du site Natura 2000 Falaises de Barjac. Un document d'aide pour les évaluations des incidences a été déposé en Mairie.

Nouveauté dans la contractualisation agricole

Projet Agro-Environnemental et Climatique Vallée du Lot

Les PAEC en Lozère

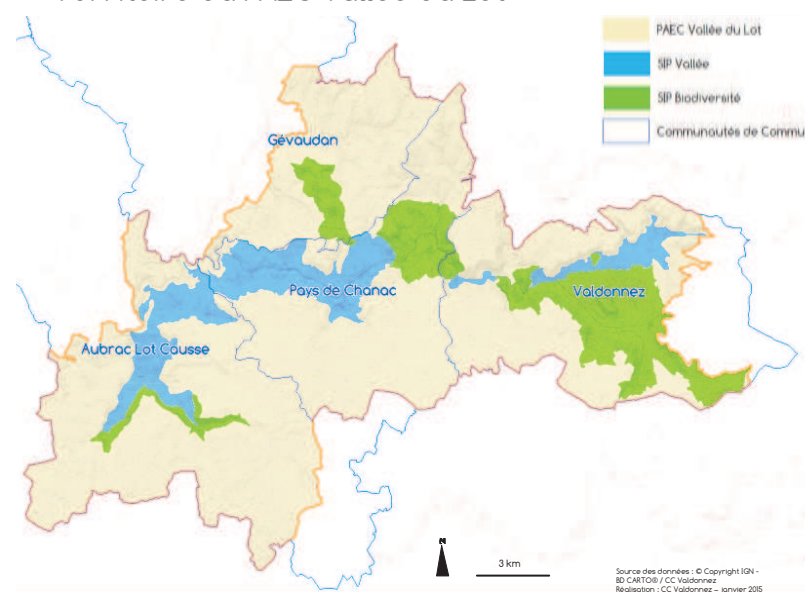


Après une année de transition en 2014, la nouvelle Programmation de Développement Rural (FEADER) débute en 2015 avec la région Languedoc-Roussillon comme autorité de gestion. Dans ce cadre, quatre Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) ont été déposés et de nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont mises en place pour répondre aux différents enjeux environnementaux et agricoles sur l'ensemble du département.

Le PAEC Vallée du Lot

Le PAEC Vallée du Lot est issu des nombreuses actions menées sur le territoire depuis plusieurs années en terme d'environnement et d'amélioration des pratiques agricoles, tels que l'animation des quatre sites Natura 2000 de la Vallée du Lot (Vallon de l'Urugne, Falaises de Barjac, Causse des Blanquets et Valdonnez) et par l'animation des deux Projets Agro-Environnementaux Vallée du Lot (comprenant Falaises de Barjac et Causse des Blanquets) et Valdonnez. Suite à une phase de concertation entre élus et structures partenaires et techniques, la communauté de communes du Valdonnez s'est présentée comme structure opératrice du PAEC Vallée du Lot.

Territoire du PAEC Vallée du Lot



Réparti sur quatre communautés de communes, le PAEC Vallée du Lot recouvre un territoire d'environ 50 000 ha riche de milieux agricoles à forte valeur écologique, avec plus de 30 000 ha de surface agricole utile, territoire caractérisé par un bocage dense mais peu entretenu et un risque de déprise agricole et d'abandon des pratiques de pâturage sur les milieux peu productifs.

Un zonage permet de concentrer les actions sur des sites ressortis comme prioritaires.

Le Secteur d'intervention Prioritaire (SIP) Biodiversité regroupe les zones Natura 2000, où l'enjeu de conservation de la biodiversité est important.

Le SIP Vallée regroupe les zones de vallées où la préservation de la ressource en eau et du réseau bocager est important.

Ce zonage permet de prioriser les exploitations situées dans les différents sites Natura 2000 de la vallée du Lot. Pour autant, le reste du territoire s'ouvre désormais également à la contractualisation de MAEC.

Enjeux du territoire :

- La préservation du réseau bocager et de la mosaïque des milieux
- L'entretien des pelouses sèches calcaires
- La préservation de la ressource en eau
- Le maintien de la surface en herbe et de sa richesse naturelle

11 Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ciblées sur des Secteurs d'Intervention Prioritaires (SIP)

Possibilité d'avoir accès à des formations, des journées techniques, des conseils et suivis des exploitations du territoire

Effets attendus :

- Maintien et amélioration du réseau bocager
- Maintien des pelouses calcaires d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation grâce à la gestion extensive par pâturage
- Préservation de la ressource en eau et des espèces d'intérêt communautaires
- Amélioration de la connaissance de la biodiversité par les agriculteurs, les élus et le grand public
- Mise en commun d'expériences et de matériels visant une meilleure prise en compte de la biodiversité

Bilan de la contractualisation 2015 :

En 2015, seuls les exploitants ayant un contrat en clause de révision (signés depuis 2011) ou un contrat arrivant à terme ont été recontactés. Plusieurs réunions et journées de formations ont permis la mise en place de ces contrats adaptés aux nouvelles mesures. Des compléments de diagnostics environnementaux (réalisés par le chargé de mission Natura 2000) et/ou agricoles (réalisés par le COPAGE) ont parfois été nécessaires, notamment sur des surfaces n'étant pas éligibles lors des précédentes campagnes de contractualisation.

Cette année, ce sont 31 exploitations (dont 9 dans le périmètre des sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets) qui ont engagées 1 680 ha (pelouses, prairies, tourbières, parcours boisés, etc.) et 41 km de linéaires (haies et ripisylves). Cela représente un montant de 465 558 € pour les 5 prochaines années.

Les fiches d'information sont disponibles sur simple demande au bureau de la CCV.